

**COMPTES  
INDIVIDUELS IFRS**

2017





# Comptes individuels IFRS au 31 décembre 2017

---

<b>COMPTES INDIVIDUELS IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>2</b>
Compte de résultat IFRS	2
État du résultat global IFRS	2
Bilan IFRS - Actif	3
Bilan IFRS - Passif	3
Tableau des flux de trésorerie IFRS	4
Variation des capitaux propres IFRS	5
<b>ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS</b>	<b>6</b>
A. Principes généraux et recours aux estimations	7
B. Faits marquants de la période	10
C. Principales composantes du compte de résultat	10
D. Contrats de concession	15
E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	17
F. Capitaux propres	20
G. Financement et gestion des risques financiers	21
H. Avantages du personnel et paiements en actions	31
I. Autres notes	34
J. Événements postérieurs à la clôture	35
K. Litiges	35
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INDIVIDUELS IFRS</b>	<b>36</b>

---

# COMPTES INDIVIDUELS IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2017

## Compte de résultat IFRS

(en millions d'euros)	Notes	2017	2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3.1</b>	<b>1 521,4</b>	<b>1 457,7</b>
dont :			
Chiffre d'affaires d'exploitation		1 400,4	1 363,6
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession		121,0	94,1
Produits des activités annexes		1,9	2,4
Charges opérationnelles	3.2	(718,7)	(692,5)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>		<b>804,5</b>	<b>767,6</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	20	(2,0)	(1,8)
Autres éléments opérationnels courants		0,0	19,8
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>802,5</b>	<b>785,6</b>
Éléments opérationnels non courants		0,0	0,0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3.2</b>	<b>802,5</b>	<b>785,6</b>
Coût de l'endettement financier brut		(90,0)	(102,2)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,0	1,2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>4</b>	<b>(90,0)</b>	<b>(101,0)</b>
Autres produits et charges financiers	4	(2,6)	(7,8)
Impôts sur les bénéfices	5	(252,9)	(200,0)
dont effets fiscaux non courants <sup>(*)</sup>		(9,2)	31,1
<b>Résultat net</b>		<b>457,1</b>	<b>476,8</b>
<b>Résultat net par action (en euros) - y compris effets fiscaux non courants <sup>(*)</sup></b>	<b>6</b>	<b>112,62</b>	<b>117,48</b>
<b>Résultat net par action (en euros) - hors effets fiscaux non courants <sup>(*)</sup></b>		<b>114,89</b>	<b>109,80</b>

<sup>(\*)</sup> En 2017, l'impact net des impôts non courants sur le résultat net Cofiroute reste contenu (- 9,2 millions d'euros) et résulte des mesures fiscales suivantes adoptées en France par la loi de finances 2017 rectificative et celle de 2018 : la contribution exceptionnelle de 15 % d'impôt sur les sociétés ayant un chiffre d'affaires compris entre 1 et 3 milliards d'euros (- 36,1 millions d'euros), le remboursement de la contribution de 3 % sur les dividendes (+ 10,8 millions d'euros), l'abaissement progressif du taux de l'impôt sur les bénéfices en France de 33,33 % à 25 % en 2022 conduisant à une réévaluation des impôts différés (+ 16 millions d'euros). L'impact de cette dernière mesure est sans effet sur le cash-flow de l'année, contrairement aux deux premières (- 25,3 millions d'euros).

## État du résultat global IFRS

(en millions d'euros)	2017	2016
<b>Résultat net</b>	<b>457,1</b>	<b>476,8</b>
Variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net <sup>(1)</sup>	(0,3)	(0,3)
Impôt <sup>(2)</sup>	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(0,2)	(0,2)
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>	<b>1,4</b>	<b>(1,6)</b>
Impôt	(0,5)	0,6
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>0,9</b>	<b>(1,1)</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0,7</b>	<b>(1,3)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>457,8</b>	<b>475,5</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

<sup>(2)</sup> Effets d'impôts liés aux variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (part efficace).

## Bilan IFRS - Actif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	7	4 768,2	4 757,3
Autres immobilisations incorporelles	8	2,7	4,2
Immobilisations corporelles du domaine concédé	8	228,5	342,3
Immobilisations corporelles	8	7,1	8,4
Instruments dérivés actifs non courants	15 - 17	54,2	76,6
<b>Total actifs non courants</b>		<b>5 060,7</b>	<b>5 188,8</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et travaux en cours	10	2,0	2,1
Clients et autres débiteurs	10	110,2	107,5
Autres actifs courants d'exploitation	10	38,6	41,0
Autres actifs courants hors exploitation		1,5	0,0
Instruments dérivés actifs courants	15 - 17	51,4	77,8
Actifs financiers de gestion de trésorerie	15	4,0	4,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	15	840,6	5,6
<b>Total actifs courants</b>		<b>1 048,4</b>	<b>238,0</b>
<b>Total actifs</b>		<b>6 109,1</b>	<b>5 426,8</b>

## Bilan IFRS - Passif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		158,3	158,3
Réserves		166,9	(116,4)
Résultat net de la période		457,1	476,8
Opérations enregistrées directement en capitaux propres		(2,0)	(2,7)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>13</b>	<b>780,2</b>	<b>516,0</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions non courantes	11	0,0	0,2
Provisions pour avantages du personnel	19	18,8	21,7
Emprunts obligataires	15	3 131,8	3 030,3
Autres emprunts et dettes financières	15	708,4	839,9
Instruments dérivés passifs non courants		49,5	39,2
Autres passifs non courants		2,5	1,8
Impôts différés nets passifs	5.3	146,0	166,6
<b>Total passifs non courants</b>		<b>4 057,0</b>	<b>4 099,8</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	10.4	241,0	238,2
Fournisseurs	10.1	32,9	28,5
Dettes sur immobilisations		47,1	34,8
Autres passifs courants d'exploitation	10.1	111,5	108,4
Passifs d'impôt exigible		6,0	31,3
Instruments dérivés passifs courants	15 - 17	26,8	50,9
Dettes financières courantes	15	806,5	318,9
<b>Total passifs courants</b>		<b>1 271,9</b>	<b>811,1</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>6 109,1</b>	<b>5 426,8</b>

## Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	2017	2016
<b>Résultat net de la période</b>		<b>457,1</b>	<b>476,8</b>
Dotations aux amortissements	34	248,9	246,7
Dotations (reprises) aux provisions (nettes)		1,1	(11,7)
Paievements en actions et autres retraitements	20	(1,0)	(0,4)
Résultat sur cessions		(0,6)	0,3
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	4	90,0	101,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	5	252,9	200,0
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>		<b>1 048,3</b>	<b>1 012,7</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	10	7,1	(16,4)
Impôts payés		(298,6)	(224,9)
Intérêts financiers nets payés	4	(83,3)	(103,8)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>673,4</b>	<b>667,5</b>
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(2,2)	(1,7)
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(0,2)	0,0
Investissements opérationnels (nets de cessions)		(2,4)	(1,7)
<b>Cash-flow opérationnel</b>		<b>671,1</b>	<b>665,8</b>
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	7 - 8	(129,3)	(121,1)
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>		<b>541,7</b>	<b>544,7</b>
Autres		0,0	0,0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(131,7)</b>	<b>(122,7)</b>
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute SA	14	(192,4)	(2 806,2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	15	740,3	1 296,3
Remboursements d'emprunts long terme	15	(54,2)	(553,2)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	15 - 16	0,0	0,1
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>493,7</b>	<b>(2 063,0)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I + II + III</b>	<b>1 035,5</b>	<b>(1 518,2)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>(194,9)</b>	<b>1 323,3</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>840,6</b>	<b>(194,9)</b>
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		0,0	(0,1)
(Émission) remboursement d'emprunts		(686,1)	(743,1)
Autres variations		(7,0)	2,5
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>15</b>	<b>342,3</b>	<b>(2 258,9)</b>
Endettement financier net en début de période		(4 115,2)	(1 856,3)
<b>Endettement financier net en fin de période</b>		<b>(3 772,8)</b>	<b>(4 115,2)</b>

## Variation des capitaux propres IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres				
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	Total
<b>Capitaux propres 01/01/2016</b>	<b>158,3</b>	<b>2 314,9</b>	<b>(1,4)</b>	<b>375,9</b>	<b>2 847,6</b>
Résultat net de la période				476,8	476,8
Autres éléments du résultat global			(1,3)		(1,3)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,3)</b>	<b>476,8</b>	<b>475,5</b>
Affectation du résultat et dividendes distribués		(2 430,3)		(375,9)	(2 806,2)
Paievements en actions		(1,0)			(1,0)
<b>Capitaux propres 31/12/2016</b>	<b>158,3</b>	<b>(116,4)</b>	<b>(2,7)</b>	<b>476,8</b>	<b>516,0</b>
Résultat net de la période				457,1	457,1
Autres éléments du résultat global			0,7		0,7
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>457,1</b>	<b>457,8</b>
Affectation du résultat et dividendes distribués		284,4		(476,8)	(192,4)
Paievements en actions		(1,1)			(1,1)
<b>Capitaux propres 31/12/2017</b>	<b>158,3</b>	<b>166,9</b>	<b>(2,0)</b>	<b>457,1</b>	<b>780,2</b>

# ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS

---

<b>A.</b>	<b>Principes généraux et recours aux estimations</b>	<b>7</b>
1.	Base de préparation des comptes	7
2.	Recours aux estimations	8
<b>B.</b>	<b>Faits marquants de la période</b>	<b>10</b>
<b>C.</b>	<b>Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>10</b>
3.	Chiffre d'affaires et résultat opérationnel	10
4.	Charges et produits financiers	12
5.	Impôts sur les bénéfiques	13
6.	Résultat par action	15
<b>D.</b>	<b>Contrats de concession</b>	<b>15</b>
7.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	16
<b>E.</b>	<b>Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>17</b>
8.	Immobilisations corporelles et autres incorporelles	17
9.	Autres actifs financiers non courants	18
10.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	18
11.	Provisions non courantes	20
12.	Autres obligations contractuelles et engagements donnés et reçus	20
<b>F.</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>20</b>
13.	Informations relatives aux capitaux propres	20
14.	Dividendes	21
<b>G.</b>	<b>Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>21</b>
15.	Données relatives à l'endettement financier net	21
16.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	24
17.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	25
18.	Valeur comptable et juste valeur par catégorie comptable	29
<b>H.</b>	<b>Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>31</b>
19.	Provisions pour avantages du personnel	31
20.	Paiements en actions	33
<b>I.</b>	<b>Autres notes</b>	<b>34</b>
21.	Transactions avec les parties liées	34
22.	Honoraires des commissaires aux comptes	35
<b>J.</b>	<b>Événements postérieurs à la clôture</b>	<b>35</b>
<b>K.</b>	<b>Litiges</b>	<b>35</b>

---



## A. Principes généraux et recours aux estimations

### 1. Base de préparation des comptes

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes individuels IFRS de Cofiroute au 31 décembre 2017 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 <sup>(1)</sup>.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2017 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les comptes individuels IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 2 février 2018 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 23 mars 2018.

#### 1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2017 :

- amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées ».

La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau des comptes individuels de Cofiroute hormis l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes d'ouverture et de clôture des principaux passifs financiers du Groupe distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie est présenté en note G.15. « Données relatives à l'endettement financier net ».

#### 1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2017

Cofiroute n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associés et coentreprises » ;
- amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

Cofiroute a finalisé les principaux travaux destinés à identifier les impacts potentiels de la nouvelle norme. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour la comptabilisation de son chiffre d'affaires n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Cofiroute n'a pas identifié d'impact sur la méthode de reconnaissance des produits issus des contrats de concession basée sur le modèle actuel IFRIC 12. Les dispositions contractuelles des contrats de concession n'ont pas conduit à identifier une obligation de performance distincte relative aux travaux de maintenance et de renouvellement des infrastructures. Ces travaux continueront de faire l'objet d'une provision dédiée, évaluée et comptabilisée conformément aux dispositions d'IAS 37.

La norme IFRS 15 entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Au regard des impacts non significatifs attendus de la première application de la norme, Cofiroute optera pour la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » sans aucun retraitement de la période comparative 2017. Par conséquent, les capitaux propres figurant au bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pourraient être ajustés de façon non matérielle lors de l'application de cette nouvelle norme.

Cofiroute finalisera au cours du premier semestre 2018, les travaux destinés à intégrer l'ensemble des nouvelles exigences de la norme en matière d'informations en annexes.

IFRS 9, Instruments financiers, propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

<sup>(1)</sup> Disponibles sur le site : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en).

La norme fera évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers de Cofiroute, IFRS 9 imposant un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture devraient être avantageuses, la norme visant à mettre en concordance la comptabilité et la politique de gestion des risques menée par Cofiroute.

Cofiroute ne s'attend pas à avoir des impacts significatifs sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers. Cofiroute estime à date que les relations de couvertures existantes et efficaces répondent aux dispositions d'IFRS 9. Les premières analyses de l'historique des pertes sur créances ne font pas ressortir d'impact matériel. Les refinancements ayant eu lieu avant le 31 décembre 2017 ayant tous été traités en extinction de dette, Cofiroute ne s'attend par conséquent à aucun impact relatif à l'application rétrospective des modalités d'IFRS 9 sur ce point.

IFRS 16, Contrats de location, modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme et interprétations IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement) les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors-bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements mentionnés en note E.12. Autres Obligations contractuelles à caractère opérationnel pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16. L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers de Cofiroute est toujours en cours, les travaux sont complexes compte tenu de la volumétrie de contrats à revoir et du caractère décentralisé de la gestion des contrats de location.

## 2. Recours aux estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles, portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de leur valeur recouvrable.

### Évaluation des provisions

Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions concernent :

- les prévisions de dépenses pluriannuelles de gros entretien servant de base aux provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés. Ces prévisions sont estimées en tenant compte des clauses d'indexation des contrats de travaux (principalement les indices TP01, TP02, TP09) ;
- les taux d'actualisation retenus pour actualiser ces provisions.

### Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, et, des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe aux comptes individuels IFRS annuels en note G.18. « Valeur comptable et juste valeur par catégorie comptable ».

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise principalement les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique uniquement pour les titres de la participation dans Toll Collect non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence d'un marché actif.

#### Évaluation des engagements de retraite

- Cofiroute participe à des régimes de retraite à cotisations et à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaire, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.
- Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Cofiroute estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois les engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changements d'hypothèses.

#### Valorisation des paiements en actions

Cofiroute comptabilise une charge au titre des paiements en actions relative à l'attribution à certains de ses salariés de stock-options (offres de souscription d'actions), du plan d'attribution d'actions de performance et du plan d'épargne Groupe (PEG) proposé par VINCI. Cette charge est évaluée sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses comportementales basées sur les observations passées.

Les principales hypothèses actuarielles (volatilité, rendement de l'action) retenues par le Groupe sont décrites par plan en note K.28. Paiements en actions.

## B. Faits marquants de la période

### Émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN

Dans le cadre de son programme EMTN Cofiroute a réalisé, en octobre 2017, une émission obligataire de 750 millions d'euros à échéance octobre 2027, assortie d'un coupon de 1,125 %.

Cette émission obligataire permet à Cofiroute de profiter de conditions de marché favorables et ainsi de continuer à optimiser le coût de sa dette (voir note G.15. « Données relatives à l'endettement financier »).

## C. Principales composantes du compte de résultat

### 3. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

#### 3.1. Chiffre d'affaires

##### Principes comptables

Cofiroute comptabilise son chiffre d'affaires conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». La méthode de comptabilisation des produits relatifs aux contrats de concession est détaillée dans la note D. « Contrats de concession » présentée ci-dessous. Ils comprennent :

- d'une part les recettes de péages perçues sur les ouvrages autoroutiers concédés, ainsi que les produits d'activités annexes tels que les redevances des installations commerciales, les revenus provenant de la location d'infrastructures de télécommunication et d'espaces publicitaires ; et
- d'autre part le chiffre d'affaires constaté au titre de la construction des nouvelles infrastructures concédées reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11.

(en millions d'euros)	2017	2016
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	1 381,4	1 345,2
Chiffre d'affaires – Autres	19,0	18,3
<b>Chiffre d'affaires d'exploitation</b>	<b>1 400,4</b>	<b>1 363,5</b>
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	121,0	94,1
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 521,4</b>	<b>1 457,7</b>

#### 3.2. Résultat opérationnel

##### Principes comptables

**Le résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2).

**Le résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

**Le résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

(en millions d'euros)	2017	2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 521,4</b>	<b>1 457,7</b>
dont:		
Chiffre d'affaires d'exploitation	1 400,4	1 363,5
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession	121,0	94,1
<b>Produits des activités annexes</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>
Charges de construction	(121,0)	(94,1)
Achats consommés	(10,1)	(8,4)
Services extérieurs	(77,4)	(77,8)
Impôts et taxes	(169,7)	(168,8)
Charges de personnel	(92,2)	(92,8)
Autres produits et charges opérationnels <sup>(1)</sup>	0,6	(0,3)
Dotations aux amortissements	(248,8)	(246,7)
Dotations nettes aux provisions et autres	(0,3)	(3,6)
<b>Charges opérationnelles d'exploitation</b>	<b>(718,7)</b>	<b>(692,5)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>804,5</b>	<b>767,6</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	57,4 %	56,3 %
Paievements en actions	(2,0)	(1,8)
Autres éléments opérationnels courants	0,0	19,8
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>802,5</b>	<b>785,6</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>802,5</b>	<b>785,6</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	57,3 %	57,6 %

<sup>(1)</sup> Plus ou moins-values nettes de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles

<sup>(2)</sup> % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

En 2016, les autres éléments opérationnels courants comprenaient notamment l'impact de l'évolution des clauses d'indexation utilisées pour l'évaluation de la provision pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés (voir note G.10.4. Analyse des provisions courantes)

### 3.3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2017	2016
Salaires et traitements	(51,0)	(53,5)
Charges sociales	(24,6)	(25,7)
Charges sur régimes à cotisations définies	(5,0)	(4,8)
Intéressement et participation	(11,6)	(8,8)
<b>Salaires et charges</b>	<b>(92,2)</b>	<b>(92,8)</b>

L'effectif au 31 décembre 2017 se décompose comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Ingénieurs et cadres	239	228
Employés, ouvriers et agents de maîtrise	1 144	1 228
<b>Total</b>	<b>1 383</b>	<b>1 456</b>

### 3.4. Dotations aux amortissements

Les dotations nettes aux amortissements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2017	2016
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(107,6)	(197,1)
Immobilisations corporelles du domaine concédé	(137,4)	(45,2)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(3,9)	(4,4)
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(248,8)</b>	<b>(246,7)</b>

Les dotations aux amortissements sont de - 248,8 millions d'euros en 2017 et restent stables par rapport à 2016 (- 246,7 millions d'euros). Au cours de l'exercice 2017, un reclassement de 91,9 millions d'euros a été effectué des dotations aux immobilisations incorporelles du domaine concédé vers les dotations aux immobilisations corporelles du domaine concédé.

## 4. Charges et produits financiers

### Principes comptables :

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif) et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute qu'ils soient ou non qualifiés comptablement d'instruments de couverture ;
- les produits financiers des placements qui comprennent les revenus des placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie évalués à la juste valeur par résultat.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les effets d'actualisation, ceux liés aux coûts d'emprunts immobilisés, le résultat de change relatif aux éléments financiers et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la couverture des risques de taux et de change.

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent les ouvrages en concession et sont incorporés à la valeur des actifs immobilisés pendant la période de construction. Ils sont déterminés de la façon suivante :

- lorsque des fonds sont empruntés spécifiquement en vue de la construction d'un ouvrage, les coûts d'emprunts incorporables correspondent aux coûts réels encourus au cours de l'exercice, diminués des produits financiers éventuels provenant du placement temporaire des fonds empruntés ;
- dans le cas où les emprunts ne comportent pas d'affectation précise, le montant des intérêts incorporables au coût de l'ouvrage est déterminé en appliquant aux dépenses de construction un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts dédiés à la construction, autres que les coûts des emprunts contractés spécifiquement pour la construction d'ouvrages déterminés.

(en millions d'euros)	2017	2016
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(90,0)</b>	<b>(102,2)</b>
Résultat financier des placements de trésorerie	0,0	1,2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(90,0)</b>	<b>(101,0)</b>
Coûts d'emprunts immobilisés	0,0	0,0
Coûts d'actualisation	(2,6)	(7,8)
Résultat de change	0,0	0,0
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(7,8)</b>

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 90 millions d'euros en 2017 contre 101 millions d'euros en 2016. Cette variation résulte principalement du refinancement dans de meilleures conditions suite aux remboursements intervenus en 2016 et en 2017 et la baisse des taux d'intérêt sur la part de la dette à taux variable.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation pour un montant de - 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2017 (- 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Ceux-ci portent pour l'essentiel sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de - 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 (- 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

La présentation des charges et produits financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers est la suivante :

(en millions d'euros)	2017		
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	Capitaux propres
Passifs évalués au coût amorti	(115,8)		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	(0,5)		
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	26,3		0,0
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	0,0		
Coûts d'actualisation		(2,6)	
Résultat de change		0,0	
<b>Total résultat financier</b>	<b>(90,0)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>0,0</b>

(en millions d'euros)	2016		
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	Capitaux propres
Passifs évalués au coût amorti	(131,2)		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	1,2		
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	28,0		0,0
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	1,1		
Coûts d'actualisation		(7,8)	
Résultat de change		0,0	
<b>Total résultat financier</b>	<b>(101,0)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>0,0</b>

Le résultat des instruments financiers dérivés affectés aux dettes financières (dérivés qualifiés de couverture) s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts nets des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	26,0	27,7
Variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	(31,8)	(53,7)
Variations de valeur de l'ajustement des dettes financières couvertes en juste valeur	31,8	53,7
Réserve transférée en résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie	0,3	0,3
dont variation de juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	0,3	0,3
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	0,0	0,0
<b>Résultat des instruments dérivés affectés à la dette financière nette</b>	<b>26,3</b>	<b>28,0</b>

## 5. Impôts sur les bénéfices

### Principes comptables

Cofiroute calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale française. Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice à l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue sauf lorsqu'ils portent sur des transactions comptabilisées en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les impôts différés relatifs aux paiements en actions (IFRS 2) sont comptabilisés en résultat tant que la base déductible n'excède pas la juste valeur des plans établie selon la norme IFRS 2.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de Cofiroute et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par sphère fiscale. Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt s'élève à 252,9 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 200 millions d'euros au 31 décembre 2016.

### 5.1. Analyse de la charge nette d'impôt

(en millions d'euros)	2017	2016
Impôts courants	(248,5)	(241,8)
Impôts différés	5,0	10,7
<b>Total hors fiscalité non courante</b>	<b>(243,6)</b>	<b>(231,2)</b>
Impact des variations non courantes de la fiscalité différée	16,0	31,1
Contribution exceptionnelle de 15 % d'impôt	(36,1)	0,0
Remboursement de la contribution de 3 % sur les dividendes	10,8	0,0
<b>Total impôts</b>	<b>(252,9)</b>	<b>(200,0)</b>

La charge nette d'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt comptabilisé par COFIROUTE, appartenant au groupe d'intégration fiscale VINCI ;
- la contribution sociale de solidarité de 3,3 % du taux d'impôt des sociétés ;
- la contribution exceptionnelle de 15 % d'impôt sur les sociétés ayant un chiffre d'affaires compris entre 1 et 3 milliards d'euros ;
- le remboursement de la contribution de 3 % sur les dividendes ;
- l'impact des variations non courantes de la fiscalité différée (abaissement du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 25,00 % en 2022 pour un montant de 16 millions d'euros (31,1 millions d'euros en 2016)).

## 5.2. Taux d'impôt effectif

Le taux effectif d'impôt ressort à 34,31 % sur l'exercice 2017, hors effets d'impôts non courants, contre 34,15 % en 2016.

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2017	2016
Résultat avant impôt	709,9	676,8
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt théorique attendu</b>	<b>(244,4)</b>	<b>(233,0)</b>
Différences permanentes et autres	0,9	1,9
<b>Impôt effectivement constaté hors fiscalité non courante</b>	<b>(243,6)</b>	<b>(231,2)</b>
Taux d'impôt effectif hors fiscalité non courante	34,31 %	34,15 %
Impact des variations non courantes de la fiscalité différée	16,0	31,1
Contribution exceptionnelle de 15 % d'impôt	(36,1)	0,0
Remboursement de la contribution de 3 % sur les dividendes	10,8	0,0
Taux d'impôt effectif	35,62 %	29,55 %

Les différences permanentes incluent notamment les effets associés à la non-déductibilité de la plupart des composantes constitutives de la charge relative aux paiements en actions.

## 5.3. Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	Variations				31/12/2016
	31/12/2017	Résultat	Capitaux propres	Autres	
<b>Impôts différés actifs</b>					
Engagements de retraite	6,7	(0,3)	0,5	(0,9)	7,4
Différences temporelles sur provisions	0,0			(11,4)	11,4
Immobilisations de domaine concédé (intérêts intercalaires et autres)	19,7	0,1		10,6	9,1
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(0,0)			(0,7)	0,7
Autres	14,9	(0,8)		(21,7)	37,3
<b>Total</b>	<b>41,2</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,5</b>	<b>(24,2)</b>	<b>65,9</b>
<b>Impôts différés passifs</b>					
Immobilisations corporelles	7,4	(1,3)		8,7	0,0
Mise à la juste valeur des instruments financiers	3,9	(0,5)	(0,1)	4,5	0,1
Provisions	2,2	0,0		(10,1)	12,2
Immobilisations de domaine concédé (intérêts intercalaires et autres)	172,5	(24,2)		(9,9)	206,7
Amortissements dérogatoires	(0,0)			(8,7)	8,7
Autres	1,2	4,0		(7,7)	4,9
<b>Total</b>	<b>187,2</b>	<b>(22,0)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(23,2)</b>	<b>232,6</b>
<b>Impôts différés net</b>	<b>(146,0)</b>	<b>21,0</b>	<b>0,6</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(166,6)</b>

Les impôts différés nets passifs représentent 146 millions d'euros (contre 166,6 millions en 2016).

## 5.4. Impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés, du fait de leur récupération non probable, représentent un montant de 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2017 (sans changement par rapport au 31 décembre 2016) et concernent la dépréciation des titres Toll Collect.



## 6. Résultat par action

### Principes comptables

Le résultat par action avant dilution (résultat de base par action) correspond au résultat net, rapporté au nombre d'actions de l'exercice.

Le nombre d'actions de Cofiroute SA est de 4 058 516 sans changement entre les exercices 2016 et 2017. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions.

Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action de base et dilué en 2017, comme en 2016, est de 4 058 516.

Le résultat net par action ressort à 112,62 euros en 2017 (117,48 euros en 2016).

## D. Contrats de concession

### Principes comptables

Chez Cofiroute et selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11 ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « pass through » ou « shadow toll »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé » (voir note D.7.1. « Immobilisations incorporelles du domaine concédé »).

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

## 7. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

### 7.1. Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service <sup>(*)</sup>	Avances et encours	Total
<b>Valeur brute</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>8 004,6</b>	<b>97,1</b>	<b>8 101,7</b>
Acquisitions de l'exercice	16,4	77,8	94,1
Autres mouvements	(14,3)	(52,8)	(67,0)
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>8 006,7</b>	<b>122,1</b>	<b>8 128,8</b>
Acquisitions de l'exercice	15,6	104,2	119,8
Autres mouvements	43,8	(46,3)	(2,5)
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>8 066,1</b>	<b>180,0</b>	<b>8 246,1</b>
<b>Amortissements</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>(3 237,8)</b>		<b>(3 237,8)</b>
Amortissements de l'exercice	(197,1)		(197,1)
Autres mouvements	63,4		63,4
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>(3 371,5)</b>		<b>(3 371,5)</b>
Amortissements de l'exercice	(107,6)		(107,6)
Autres mouvements	1,2		1,2
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>(3 477,9)</b>		<b>(3 477,9)</b>
<b>Valeur nette</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>4 766,7</b>	<b>97,1</b>	<b>4 863,9</b>
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>4 635,2</b>	<b>122,1</b>	<b>4 757,3</b>
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>4 588,2</b>	<b>180,0</b>	<b>4 768,2</b>

(\*) Subventions d'investissement déduites.

La hausse des immobilisations incorporelles du domaine concédé en valeur brute correspond principalement aux 119,8 millions d'euros d'acquisitions réalisées en 2017 (contre 94,1 millions d'euros en 2016). Elles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 104,2 millions d'euros en 2017 liées principalement à l'achèvement des opérations du 3<sup>e</sup> contrat de plan, la poursuite des travaux de mise en configuration définitive de l'A28 et A85 et la mise en œuvre du plan de relance autoroutier signé en 2015. Au cours de l'exercice 2017, un reclassement de 91,9 millions d'euros a été effectué des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles du domaine concédé vers les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles du domaine concédé.

### 7.2 Principales caractéristiques des contrats de concession

Les caractéristiques des principaux contrats de concession exploités par Cofiroute sont présentées dans le tableau ci-dessous :

2017	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Date de fin de contrat ou durée moyenne	Modèle comptable
<b>Cofiroute</b>						
<b>Réseau interurbain d'autoroutes à péage - France (1 100 km d'autoroutes à péage)</b>	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession. Augmentation de tarifs sujette à validation du concédant.	Usagers	Néant	Infrastructure rendue au concédant à l'échéance du contrat sans indemnité, sauf rachat par le concédant sur la base de la valeur économique.	Fin du contrat : 30 juin 2034	Actif incorporel
<b>Duplex A86 - France (tunnel à péage de 11 km)</b>	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession. Augmentation des tarifs sujette à validation du concédant.	Usagers	Néant	Infrastructure rendue au concédant à l'échéance du contrat sans indemnité, sauf rachat par le concédant sur la base de la valeur économique.	Fin du contrat : fin décembre 2086	Actif incorporel

### 7.3 Engagements donnés au titre des contrats de concession

#### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Disposant d'un cadre contractuel bien défini au travers de contrats de concessions et de contrats de plan, Cofiroute bénéficie d'une bonne visibilité sur ses perspectives.

Au 31 décembre 2017, le montant d'engagement d'investissement prévu dans le cadre des contrats de concession est de 881,8 millions d'euros, contre 984,7 millions d'euros en 2016.

## E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 8. Immobilisations corporelles et autres incorporelles

#### 8.1. Immobilisations corporelles

##### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, net de subventions d'investissement reçues, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Elles concernent principalement les agencements, matériels, mobiliers et véhicules qui appartiennent au domaine propre de Cofiroute. Elles comprennent également les immobilisations corporelles d'exploitation du domaine concédé qui ne sont pas contrôlées par le concédant mais qui sont nécessaires à l'exploitation de la concession : bâtiments destinés à l'exploitation, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéosurveillance, véhicules et équipements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés.

Les durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles (agencements, matériels, mobiliers, véhicules) sont de 3 à 10 ans.

Les biens sont amortis à compter de leur mise en service.

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles du domaine concédé	Terrains	Agencements	Matériels, installations techniques et autres	Total
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>833,4</b>	<b>1,1</b>	<b>11,1</b>	<b>37,3</b>	<b>882,9</b>
Acquisitions de l'exercice	27,4	0,0	1,0	0,8	29,1
Sorties de l'exercice	(3,6)	(0,0)	(0,2)	(0,1)	(3,9)
Autres mouvements	5,5	0,3	(21,1)	(8,6)	(24,0)
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>862,7</b>	<b>1,4</b>	<b>(9,2)</b>	<b>29,3</b>	<b>884,2</b>
Acquisitions de l'exercice	22,4	0,0	2,2	0,0	24,6
Sorties de l'exercice	(10,8)	(0,0)	(2,5)	(0,2)	(13,5)
Autres mouvements	2,4	(0,0)	(0,0)	0,2	2,6
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>876,7</b>	<b>1,3</b>	<b>(9,5)</b>	<b>29,3</b>	<b>897,8</b>
<b>Amortissements</b>					
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>(475,8)</b>		<b>(5,4)</b>	<b>(29,0)</b>	<b>(510,2)</b>
Amortissements de l'exercice	(45,2)		(2,6)	(1,9)	(49,6)
Autres mouvements	0,5		20,9	4,8	26,2
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>(520,5)</b>		<b>12,9</b>	<b>(26,0)</b>	<b>(533,6)</b>
Amortissements de l'exercice	(137,4)		(1,9)	(0,4)	(139,8)
Autres mouvements	9,6		1,3	0,2	11,0
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>(648,3)</b>		<b>12,3</b>	<b>(26,3)</b>	<b>(662,3)</b>
<b>Valeur nette</b>					
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>357,6</b>	<b>1,1</b>	<b>5,7</b>	<b>8,3</b>	<b>372,7</b>
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>342,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>	<b>350,6</b>
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>228,5</b>	<b>1,3</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>235,5</b>

Au cours de l'exercice 2017, un reclassement de 91,9 millions d'euros a été effectué des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles du domaine concédé vers les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles du domaine concédé.

**8.2. Autres immobilisations incorporelles**

Elles comprennent principalement des licences et des logiciels informatiques. Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements et, le cas échéant des pertes de valeur cumulées. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

La valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elles comprennent les logiciels, les brevets, licences et autres immobilisations incorporelles pour une valeur brute de 29,7 millions d'euros.

Le cumul des amortissements constatés à fin 2017 s'élève à 26,9 millions d'euros.

**8.3. Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers**

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur lorsque des indices de dépréciation surviennent. Pour les immobilisations en cours, un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Conformément à IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex : évolution significative des données de marché...) ou des critères internes (ex : diminution significative du chiffre d'affaires...). Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par un actif ou une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2017.

**9. Autres actifs financiers non courants**

Les actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2017 comprennent la participation de 10 % dans Toll Collect en Allemagne dont la valeur historique de 47 millions d'euros est intégralement dépréciée.

**10. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes****Principes comptables**

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. À chaque arrêté, les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont évalués au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur en tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié, au regard des retards de paiement et des garanties obtenues.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont principalement constitués des fournitures nécessaires à l'entretien et à la viabilité des autoroutes (chlorure et carburants). À chaque clôture, ils sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

**10.1. Variation du besoin en fonds de roulement**

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016	Variations 2017 - 2016	
			Liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	2,0	2,1	(0,1)	0,0
Clients et autres débiteurs	110,2	107,5	2,8	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	38,6	41,0	(2,3)	0,0
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>150,9</b>	<b>150,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>
Fournisseurs	(32,9)	(28,5)	(4,4)	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(110,6)	(107,8)	(2,9)	0,0
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(143,6)</b>	<b>(136,3)</b>	<b>(7,3)</b>	<b>0,0</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I + II)</b>	<b>7,4</b>	<b>14,3</b>	<b>(6,9)</b>	<b>0,0</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>(241,0)</b>	<b>(238,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(2,6)</b>
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	0,0	(0,6)	1,2	(0,6)
<b>Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)</b>	<b>(233,7)</b>	<b>(223,9)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>(2,6)</b>

Le besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

**10.2. Actifs et passifs courants d'exploitation**

La ventilation par échéance des postes composant les actifs et passifs courants d'exploitation s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	Échéances				
		< 1 an			de 1 à 5 ans	> 5 ans
		1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois		
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	2,0	2,0				
Clients et autres débiteurs	110,2	110,2				
Autres actifs courants d'exploitation	38,6	32,4	0,2	0,4	2,7	3,0
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>150,9</b>	<b>144,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>
Fournisseurs	(32,9)	(32,9)				
Autres passifs courants d'exploitation	(110,6)	(99,5)	(11,2)			
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(143,6)</b>	<b>(132,4)</b>	<b>(11,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I+II)</b>	<b>7,4</b>	<b>12,3</b>	<b>(11,0)</b>	<b>0,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>

**10.3 Analyse des créances clients**

Le tableau ci-dessous présente les créances clients facturées ainsi que leurs dépréciations éventuelles :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients facturées	23,1	24,8
Dépréciations - créances clients	(10,0)	(8,5)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>13,1</b>	<b>16,3</b>

Au 31 décembre 2017, la ventilation des créances et dépréciations clients se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	< 1 an			
		1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	de 1 à 5 ans
Créances clients facturées	23,1	20,4	(0,6)	0,7	2,7
Dépréciations - créances clients	(10,0)	(7,9)	(0,0)	(0,0)	(2,0)

**10.4 Analyse des provisions courantes**

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation quelle que soit leur échéance estimée. Elles sont comptabilisées conformément à la norme IAS 37. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement des indices TP01, TP02, TP09).

Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés. Ces provisions sont comptabilisées pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation est comptabilisé en « Autres produits et charges financières ».

Au cours des exercices 2017 et 2016, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Autres	Clôture
<b>01/01/2016</b>	<b>239,8</b>	<b>32,2</b>	<b>(25,5)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>245,7</b>
Remises en état	0,1			(0,1)		0,0
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	241,0	17,9	(0,1)	(5,4)	(19,9)	233,6
Autres risques	4,5	3,8	(1,3)	(2,3)		4,6
<b>31/12/2016</b>	<b>245,7</b>	<b>21,7</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(19,9)</b>	<b>238,2</b>
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	233,6	33,1	(21,3)	(5,4)		240,0
Autres risques	4,6	0,6	(0,9)	(3,4)	0,2	1,0
<b>31/12/2017</b>	<b>238,2</b>	<b>33,7</b>	<b>(22,2)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>0,2</b>	<b>241,0</b>

Les provisions courantes sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élevaient au 31 décembre 2017 à 241 millions d'euros (contre 238,2 millions d'euros au 31 décembre 2016) et concernent essentiellement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 240 millions d'euros au 31 décembre 2017 (233,6 millions d'euros au 31 décembre 2016).

## 11. Provisions non courantes

Cofiroute a repris en totalité les provisions non courantes (0,2 million d'euros) sur l'exercice 2017.

## 12. Autres obligations contractuelles et engagements donnés et reçus

Les engagements donnés et reçus par Cofiroute au titre des contrats de concession figurent en note D.7.3.

### Autres obligations contractuelles

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élèvent à 1,7 million d'euros au 31 décembre 2017 et concernent essentiellement les contrats de locations longues durées. Ces engagements s'analysent par échéance de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Location simple	1,7	1,1	0,7	0,0

# F. Capitaux propres

## 13. Informations relatives aux capitaux propres

### 13.1. Capital social

Le nombre d'actions de Cofiroute SA est de 4 058 516 sans changement entre les exercices 2017 et 2016. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions.

### 13.2. Réserves distribuables et réserve légale

Au 31 décembre 2017, les réserves distribuables et la réserve légale de Cofiroute s'établissent respectivement à 12,8 millions d'euros et 15,8 millions d'euros (contre 2 480,5 millions d'euros et 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2016).

### 13.3. Opérations constatées directement en capitaux propres

Les tableaux suivants détaillent par nature d'instruments financiers les mouvements sur ces éléments :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Réserve à l'ouverture	1,3	1,6
Variations de juste valeur de la période	0,0	0,0
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,3)	(0,3)
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>
Effet d'impôt associé	(0,3)	(0,4)
<b>Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>		
Réserve à l'ouverture	(5,4)	(3,7)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	1,4	(1,6)
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(5,4)</b>
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments non recyclables en résultat)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(5,4)</b>
Effet d'impôt associé	1,4	1,8
<b>Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(3,5)</b>
<b>Total des éléments constatés directement en capitaux propres</b>		
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(3,1)	(4,1)
Effet d'impôt associé	1,1	1,4
<b>Réserve nette d'impôt</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(2,7)</b>

Les variations de juste valeur constatées dans le compte de résultat de l'exercice concernent principalement les couvertures d'emprunts à taux variable. Ces opérations sont décrites en note 17.1.3. « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie ».

## 14. Dividendes

Le solde du dividende de l'exercice 2016 a été versé en avril 2017 et s'élève à 111,1 millions d'euros.

Un acompte sur dividendes au titre de l'exercice a été versé en août 2017 et s'élève à 81,3 millions d'euros.

Le montant total du dividende qui sera distribué au titre de l'exercice 2017 sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

## G. Financement et gestion des risques financiers

### 15. Données relatives à l'endettement financier net

#### Principes comptables

Les emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

Lorsque le taux pratiqué est sensiblement inférieur au taux du marché, dans le cas notamment de financement de projet consenti par des organismes publics, l'avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention publique portée en diminution de la dette et des investissements concernés.

Certains contrats de financement prévoient l'existence d'options de remboursement anticipé, pour des montants systématiquement proches du coût amorti des passifs financiers qu'ils conduisent à reconnaître. En conséquence, Cofiroute ne comptabilise pas d'instrument financier dérivé séparément de ces contrats hôtes.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en « dettes financières courantes ».

Au 31 décembre 2017, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 3 772,8 millions d'euros en baisse de 342,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016.

L'endettement financier net, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017					31/12/2016				
	Non Courant	Réf.	Courant <sup>(*)</sup>	Réf.	Total	Non Courant	Réf.	Courant <sup>(*)</sup>	Réf.	Total
Emprunts obligataires	(3 131,8)	(1)	(670,5)	(3)	(3 802,3)	(3 030,3)	(1)	(58,4)	(3)	(3 088,7)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(708,4)	(2)	(136,0)	(3)	(844,4)	(839,9)	(2)	(60,0)	(3)	(899,9)
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>(3 840,2)</b>		<b>(806,5)</b>		<b>(4 646,7)</b>	<b>(3 870,2)</b>		<b>(118,4)</b>		<b>(3 988,6)</b>
Instruments Financiers évalués au coût amorti										
Autres dettes financières courantes			0,0	(3)	0,0			(200,5)	(3)	(200,5)
Découverts bancaires										
<b>I – Dettes financières brutes</b>	<b>(3 840,2)</b>		<b>(806,5)</b>	<b>(3)</b>	<b>(4 646,7)</b>	<b>(3 870,2)</b>		<b>(318,9)</b>		<b>(4 189,1)</b>
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(4,7)</i>		<i>(0,9)</i>		<i>(5,6)</i>	<i>(37,4)</i>		<i>0,0</i>		<i>(37,4)</i>
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat										
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0	(4)	4,0			4,0	(4)	4,0
Équivalent de trésorerie			835,6	(5)	835,6					
Disponibilités			4,9	(5)	4,9			5,6	(5)	5,6
<b>II – Actifs financiers</b>	<b>0,0</b>		<b>844,6</b>		<b>844,6</b>	<b>0,0</b>		<b>9,6</b>		<b>9,6</b>
Instruments dérivés passifs	(49,5)	(7)	(26,8)	(8)	(76,3)	(39,2)	(7)	(50,9)	(8)	(90,1)
Instruments dérivés actifs	54,2	(6)	51,4	(9)	105,6	76,6	(6)	77,8	(9)	154,5
<b>III – Instruments dérivés</b>	<b>4,7</b>		<b>24,6</b>		<b>29,3</b>	<b>37,4</b>		<b>26,9</b>		<b>64,3</b>
<b>Endettement financier net (I + II + III)</b>	<b>(3 835,5)</b>		<b>62,6</b>		<b>(3 772,8)</b>	<b>(3 832,8)</b>		<b>(81,8)</b>		<b>(4 115,2)</b>

<sup>(\*)</sup> Part courante incluant les Intérêts courus non échus et la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité en, instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs/passifs courants telles que soient leurs maturités.

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations « non cash »			Autres Variations	Réf.	Clôture
				Variations de périmètre	Effets de change	Variations de Justes Valeurs			
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>(3 030,3)</b>	<b>(739,9)</b>	<b>3</b>			<b>28,0</b>	<b>610,4</b>	<b>4</b>	<b>(3 131,8)</b>
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>	<b>(839,9)</b>		<b>3</b>				<b>131,6</b>	<b>4</b>	<b>(708,4)</b>
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>(318,9)</b>	<b>142,4</b>				<b>3,8</b>	<b>(633,9)</b>		<b>(806,5)</b>
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	<i>(53,8)</i>	<i>53,8</i>	<i>3</i>				<i>(739,1)</i>	<i>4</i>	<i>(739,1)</i>
<i>dont dette CT</i>	<i>(200,5)</i>	<i>200,5</i>	<i>1</i>					<i>1</i>	<i>-</i>
<i>dont ICNE</i>	<i>(64,6)</i>	<i>(111,9)</i>	<i>4</i>				<i>109,0</i>	<i>4</i>	<i>(67,5)</i>
<i>dont découvert bancaire</i>	<i>-</i>	<i>-</i>						<i>4</i>	<i>-</i>
<b>Actifs de gestion de trésor</b>	<b>4,0</b>		<b>2</b>					<b>4</b>	<b>4,0</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>5,6</b>	<b>835,0</b>	<b>1</b>					<b>1</b>	<b>840,6</b>
<b>Instruments dérivés nets</b>	<b>64,3</b>	<b>29,2</b>				<b>(35,7)</b>	<b>(28,5)</b>		<b>29,3</b>
<i>JV</i>	<i>43,4</i>	<i>-</i>	<i>3</i>			<i>(35,7)</i>		<i>4</i>	<i>7,7</i>
<i>dont ICNE</i>	<i>20,9</i>	<i>29,2</i>	<i>4</i>				<i>(28,5)</i>	<i>4</i>	<i>21,6</i>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(4 115,2)</b>	<b>266,6</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3,9)</b>	<b>79,7</b>	<b>5</b>	<b>(3 772,8)</b>

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT :

(en millions d'euros)	Réf.	Exercice 2017
Variation de la trésorerie nette	(1)	1 035,5
Variations des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	0,0
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	(686,1)
Autres variations	(4)	(7,0)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>(5)</b>	<b>342,4</b>

### 15.1. Détail des dettes financières à long terme

Au 31 décembre 2017, le montant au bilan des dettes financières à long terme est de 4 646,7 millions d'euros en hausse de 658,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016.

La hausse des dettes financières à long terme s'explique principalement par :

- un nouveau financement pour un montant de 750 millions d'euros provenant d'une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes) à échéance octobre 2027, assortie d'un coupon de 1,125 % ;
- des remboursements pour 52,2 millions d'euros.



Les dettes financières à long terme au 31 décembre 2017 ont les caractéristiques suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2017						12/31/2016	
	Devise	Taux d'intérêt contractuel	Échéances	Nominal restant dû	Valeur au bilan	dont ICNE (intérêts courus non échus)	Nominal restant dû	Valeur au bilan
<b>Emprunts Obligataires</b>								
Émission obligataire 2003	EUR	5,250%	avril-18	600,0	622,3	21,2	600,0	625,7
Émission obligataire 2006	EUR	5,000%	mai-21	750,0	823,0	22,8	750,0	840,8
Émission TAP 2006	EUR	5,000%	mai-21	350,0	353,8	10,6	350,0	352,1
Émission obligataire 2016	EUR	0,750%	septembre-28	650,0	607,0	1,5	650,0	614,4
Émission obligataire 2016	EUR	0,375%	février-25	650,0	644,9	2,2	650,0	644,5
Émission obligataire 2017	EUR	1,125%	octobre-27	750,0	741,9	1,8		
PEE mai 2012	EUR	4,750%	mai-17	0,0	0,0	0,0	1,1	1,2
PEE mai 2013	EUR	4,250%	mai-18	8,8	9,1	0,2	8,8	9,3
PEE mai 2021	EUR	3,250%	mai-21	0,2	0,2	0,0	0,6	0,7
<b>Autres emprunts bancaires et autres dettes financières</b>								
BEI mars 2002	EUR	TAUX BEI	mars-13 à mars-27	50,0	50,0	0,0	55,0	55,0
BEI décembre 2002	EUR	EUR3M + 0,455%	décembre-13 à décembre-27	33,3	33,3	0,0	36,7	36,7
BEI mars 2003	EUR	5,080%	mars-18	75,0	78,8	2,9	75,0	82,6
BEI décembre 2004	EUR	TAUX BEI	décembre-19	200,0	200,0	0,0	200,0	200,0
BEI décembre 2005	EUR	4,115%	décembre-12 à décembre-25	121,0	121,4	0,4	133,6	134,1
BEI décembre 2006	EUR	4,370%	décembre-13 à décembre-29	35,3	35,4	0,1	38,2	38,3
BEI juin 2007	EUR	4,380%	juin-14 à juin-29	157,5	161,0	3,5	170,6	174,4
BEI novembre 2008	EUR	EUR3M + 0,324%	novembre-13 à novembre-28	171,9	165,2	0,0	187,5	179,8
Ligne de Crédit	EUR	EUR +0,35%	mai-21		-0,8	0,06		-1,0
<b>Dettes financières long terme</b>				<b>4 603,0</b>	<b>4 646,7</b>	<b>67,5</b>	<b>3 907,2</b>	<b>3 988,6</b>

## 15.2. Échéancier des dettes et des flux d'intérêt associés

L'échéancier des dettes de Cofiroute, en valeur de remboursement, et des flux d'intérêt associés, évalués sur la base des taux d'intérêt au 31 décembre 2017, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017							
	Valeur au bilan	Flux de capital et d'intérêts	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans
<b>Emprunts obligataires</b>								
Capital	(3 802,3)	(3 759,0)	0,0	(608,8)	0,0	0,0	(1 100,2)	(2 050,0)
Flux d'intérêts		(408,0)	(1,0)	(86,9)	(13,3)	(70,8)	(157,3)	(78,8)
<b>Autres emprunts bancaires et autres dettes financières</b>								
Capital	(844,4)	(844,0)	(80,0)	(16,5)	(31,7)	(253,7)	(164,4)	(297,7)
Flux d'intérêts		(82,3)	(3,8)	(6,9)	(6,5)	(12,2)	(28,9)	(23,9)
<b>Sous total: dettes financières à long terme</b>	<b>(4 646,7)</b>	<b>(5 093,3)</b>	<b>(84,8)</b>	<b>(719,1)</b>	<b>(51,6)</b>	<b>(336,7)</b>	<b>(1 450,8)</b>	<b>(2 450,4)</b>
Autres dettes financières courantes	0,0	0,0	0,0					
<b>I – Dettes financières</b>	<b>(4 646,7)</b>	<b>(5 093,3)</b>	<b>(84,8)</b>	<b>(719,1)</b>	<b>(51,6)</b>	<b>(336,7)</b>	<b>(1 450,8)</b>	<b>(2 450,4)</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	4,0	4,0	4,0					
Équivalent de trésorerie	835,6	835,6	835,6					
Disponibilités	4,9	4,9	4,9					
<b>II – Actifs financiers</b>	<b>844,6</b>	<b>844,6</b>	<b>844,6</b>					
Instruments dérivés passifs	(76,3)	99,8	1,4	(26,4)	10,7	12,4	37,1	64,6
Instruments dérivés actifs	105,6	53,3	1,1	53,9	(8,7)	12,0	22,3	(27,4)
<b>III – Instruments financiers dérivés</b>	<b>29,3</b>	<b>153,0</b>	<b>2,5</b>	<b>27,5</b>	<b>2,0</b>	<b>24,4</b>	<b>59,4</b>	<b>37,2</b>
<b>Endettement financier net (I + II + III)</b>	<b>(3 772,8)</b>	<b>(4 095,7)</b>	<b>762,2</b>	<b>(691,5)</b>	<b>(49,5)</b>	<b>(312,3)</b>	<b>(1 391,4)</b>	<b>(2 413,1)</b>
Dettes Fournisseurs	(80,0)	(80,0)	(80,0)					

Au 31 décembre 2017, la maturité moyenne de la dette financière à long terme de Cofiroute est de 5,7 ans (contre 5,9 ans au 31 décembre 2016).

**15.3. Covenants financiers**

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers. Les conditions financières de la ligne de crédits bancaires de 500 millions d'euros sont déterminées en fonction d'un ratio de levier financier.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

**15.4. Notations de crédit**

Au 31 décembre 2017, Cofiroute dispose d'une notation financière Standard & Poor's à long terme de A- avec une perspective stable.

**16. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles****Principes comptables**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie intègrent les comptes courants bancaires, des placements à court terme liquides et soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués de comptes rémunérés, d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes. Les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en résultat.

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés à la date de transaction.

Au 31 décembre 2017, les ressources disponibles de Cofiroute s'élèvent à 1 344,6 millions d'euros dont 844,6 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 500 millions d'euros constitués d'une ligne de crédit bancaire à moyen terme confirmée et non utilisée.

**16.1. Analyse de la trésorerie nette gérée**

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>835,6</b>	<b>0,0</b>
Solde des comptes courants de trésorerie	835,6	0,0
Dépôts à terme	0,0	0,0
<b>Disponibilités</b>	<b>4,9</b>	<b>5,6</b>
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>0,0</b>	<b>(200,5)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>840,6</b>	<b>(194,9)</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>
Comptes à terme	4,0	4,0
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>844,6</b>	<b>(190,9)</b>

Les supports d'investissements utilisés par Cofiroute sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires) et des comptes à terme. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements (« actifs financiers de gestion de trésorerie » et « équivalents de trésorerie ») sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant et sous forme de dépôts à terme dans le cadre d'une convention de trésorerie. Les autres actifs financiers de gestion de trésorerie correspondent aux valeurs mobilières de placement nanties dans le cadre de l'épargne salariale. La trésorerie empruntée auprès de VINCI Autoroutes en compte courant le cas échéant est présentée en dettes financières courantes.

Au 31 décembre 2017, l'encours global géré représentait 844,6 millions d'euros.

**16.2. Lignes de crédit bancaire**

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver de 500 millions d'euros à échéance mai 2021.

## 17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

### Principes comptables

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (principalement de taux), le Groupe utilise des produits dérivés. La plupart des dérivés de taux utilisés par Cofiroute sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture est clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine, et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Les variations de juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées de manière différente selon qu'ils sont qualifiés de :

- couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ;
- couverture de flux de trésorerie ;

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée en résultat de la période (et ajuste la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert – à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres – au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue dans le cas où elle devient « inefficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur n'est plus attendu, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat.

### Règles de gestion

Compte tenu du niveau élevé de son endettement financier net et du résultat financier associé, Cofiroute a instauré un cadre de gestion et de contrôle des différents risques financiers auxquels il est exposé, et principalement du risque de taux d'intérêt ; l'endettement net IFRS de Cofiroute étant libellé à 100 % en euros.

La gestion et la limitation de ces risques financiers sont généralement prises en charge par la Direction Financière du Groupe conformément aux politiques de gestion validées par le Comité des comptes et aux lignes directrices des comités de trésorerie et financement.

La responsabilité du recensement, de l'évaluation et de la couverture des risques financiers appartient aux comités de trésorerie. Par ailleurs, Cofiroute utilise le système d'information de sa société mère VINCI.

Afin de gérer ses expositions aux risques de marchés, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

À la date d'arrêté, la juste valeur des produits dérivés se répartit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
		Juste valeur (*)	Juste valeur (*)
Dérivés de taux : Couverture de juste valeur	17.1.2	24,6	55,6
Dérivés de taux : Couverture de flux trésorerie	17.1.3	0,0	0,0
Dérivés de taux : Non qualifié de couverture	17.1.4	4,0	7,9
Autres dérivés		0,8	0,8
<b>Dérivés de taux</b>		<b>29,3</b>	<b>64,3</b>

(\*) La Juste valeur inclut les intérêts courus non échus qui s'élèvent à 21,6 millions d'euros au 31/12/2017 et à 20,9 millions d'euros au 31/12/2016.

**17.1. Gestion du risque de taux d'intérêt**

La gestion du risque de taux d'intérêt s'opère selon deux horizons de gestion : un horizon long terme visant à sécuriser et optimiser l'équilibre économique de la concession et un horizon court terme dont l'objectif est d'optimiser, dans le cadre des budgets, le coût moyen de la dette en fonction de la situation des marchés financiers.

Sur l'horizon de gestion long terme, l'objectif est de faire évoluer dans le temps la répartition taux fixe-taux variable de la dette en fonction du niveau d'endettement (mesuré par le ratio dette nette rapportée à la Cafice), la part à taux fixe étant d'autant plus importante que le niveau d'endettement est élevé.

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt, Cofiroute utilise des produits dérivés optionnels ou d'échanges de taux d'intérêts (swaps) dont les dates de départ peuvent être décalées dans le temps. Ces produits dérivés peuvent être qualifiés ou non comptablement d'opérations de couverture conformément aux normes IFRS, mais ils correspondent dans tous les cas à des couvertures économiques.

**17.1.1. Dette financière à long terme avant et après couverture de taux d'intérêt et sensibilité au risque de taux**

Le tableau ci-dessous présente la répartition au 31 décembre 2017 de la dette à long terme entre la part à taux fixe, la part à taux variable et la part à taux variable capé avant et après prise en compte des produits dérivés de couverture :

(en millions d'euros)	Répartition taux fixe/taux variable avant couverture										
	Taux fixe			Taux variable capé/Inflation			Taux variable			Total	
	Dette	Quote-part	Taux	Dette	Quote-part	Taux	Dette	Quote-part	Taux	Dette (*)	Taux
<b>Total au 31/12/2017</b>	<b>4 125,9</b>	<b>90 %</b>	<b>3,01 %</b>				<b>455,2</b>	<b>10 %</b>	<b>0,01 %</b>	<b>4 646,7</b>	<b>2,72 %</b>
Total au 31/12/2016	3 416,2	88 %	3,41 %				479,2	12 %	0,01 %	3 988,6	2,99 %

(en millions d'euros)	Répartition taux fixe/taux variable après couverture										
	Taux fixe			Taux variable capé/Inflation			Taux variable			Total	
	Dette	Quote-part	Taux	Dette	Quote-part	Taux	Dette	Quote-part	Taux	Dette (*)	Taux
<b>Total au 31/12/2017</b>	<b>2 508,6</b>	<b>55 %</b>	<b>3,26 %</b>				<b>2 072,5</b>	<b>45 %</b>	<b>0,49 %</b>	<b>4 646,7</b>	<b>2,01 %</b>
Total au 31/12/2016	2 046,6	53 %	3,76 %	0,0	0,0	0,0	1 848,8	47 %	0,53 %	3 988,6	2,23 %

(\*) Dettes financières long terme au coût amorti + intérêts courus non échus + incidence des couvertures de juste valeur.

**Sensibilité au risque de taux**

Cofiroute est soumis à un risque de variation de taux d'intérêts sur le résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement financier net à taux variable ;
- des instruments financiers à taux fixe, comptabilisés en juste valeur au bilan par le biais du résultat ;
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la part efficace n'impacte pas directement le compte de résultat et est comptabilisée dans les capitaux propres.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2017 reste constant sur une année.

Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables sont supposées rester constantes.

(en millions d'euros)	31/12/2017			
	Résultat		Capitaux Propres	
	Impact du calcul de sensibilité		Impact du calcul de sensibilité	
	+ 25 bp	- 25 bp	+ 25 bp	- 25 bp
Dettes à taux variables après couverture comptable	(5,2)	5,2		
Actifs à taux variable après couverture comptable	2,1	(2,1)		
Dérivés non qualifiés comptablement de couverture	0,0	0,0		
Dérivés qualifiés de flux de trésorerie			0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>(3,1)</b>	<b>3,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**17.1.2. Description des opérations de couverture de juste valeur**

À la date de clôture, les instruments qualifiés de couverture de juste valeur ont les caractéristiques suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2017					Notionnel	Juste valeur
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> à 5 ans			
Swap de taux intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable	75,0	0,0	500,0	1 050,0		1 625,0	24,6
Options de taux (Cap, Floor, Collar)							0,0
<b>Dérivés de taux : couverture de juste valeur</b>	<b>75,0</b>	<b>0,0</b>	<b>500,0</b>	<b>1 050,0</b>		<b>1 625,0</b>	<b>24,6</b>

(en millions d'euros)	31/12/2016					Notionnel	Juste valeur
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> à 5 ans			
Swap de taux intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable		75,0	500,0	800,0		1 375,0	55,6
Options de taux (Cap, Floor, Collar)							0,0
<b>Dérivés de taux : couverture de juste valeur</b>	<b>0,0</b>	<b>75,0</b>	<b>500,0</b>	<b>800,0</b>		<b>1 375,0</b>	<b>55,6</b>

Ces opérations couvrent principalement les émissions obligataires à taux fixe du Groupe.

**17.1.3. Description des opérations de couverture de flux de trésorerie**

L'exposition de Cofiroute aux risques de variation des flux d'intérêt futurs est générée par les flux des dettes à taux variable existantes au 31 décembre 2017.

Cofiroute met en place des swaps de taux d'intérêts et/ou des caps dont l'objectif est de fixer les coupons des dettes à taux variables. Les flux contractuels de ces instruments dérivés sont payés de façon symétrique aux flux d'intérêt des emprunts couverts. Le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat. En l'absence de valeur intrinsèque, la variation de juste valeur des caps est reconnue en totalité en résultat.

À la date de clôture, Cofiroute ne détient aucun instrument qualifié de couverture de flux de trésorerie.

Les montants inscrits en capitaux propres correspondent à des produits dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie dénoués. Ces montants impacteront le résultat de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Montant inscrit en capitaux propres	Montant repris au compte de résultat			
		≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> à 5 ans
Dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie dénoués	0,9	0,3	0,3	0,4	0,0
Dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie certains	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>

**17.1.4. Produits dérivés non qualifiés de couverture**

À la date de clôture, ces opérations ont les caractéristiques suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2017					Notionnel	Juste valeur
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> à 5 ans			
Swap de taux intérêt	1 200,0			1 000,0		2 200,0	4,0
Options de taux (Cap, Floor, Collar)						0,0	0,0
<b>Dérivés de taux : non qualifiés comptablement de couverture</b>	<b>1 200,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 000,0</b>		<b>2 200,0</b>	<b>4,0</b>

(en millions d'euros)	31/12/2016					Notionnel	Juste valeur
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> à 5 ans			
Swap de taux intérêt		1 200,0				1 200,0	7,9
Options de taux (Cap, Floor, Collar)						0,0	0,0
<b>Dérivés de taux : non qualifiés comptablement de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>1 200,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		<b>1 200,0</b>	<b>7,9</b>

Les opérations non qualifiées de couverture au 31 décembre 2017 sont des swaps miroirs ne générant pas de risque de variation de juste valeur significative en compte de résultat.

**17.2. Risque de change**

Cofiroute est exposé à un risque de change non significatif.

**17.3. Risque de crédit et de contrepartie**

Cofiroute est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités (soldes créditeurs de banque, titres de créances négociables, dépôts à terme, valeurs mobilières de placement), de la souscription des produits dérivés, des engagements reçus (cautions et garanties reçues), des autorisations de crédit non utilisées et des créances financières.

Cofiroute a mis en place des procédures pour encadrer et limiter le risque de crédit et le risque de contrepartie.

**Clients**

Cofiroute a mis en place des procédures afin de limiter le risque de contrepartie lié aux comptes clients. Ainsi, il n'existe pas de concentration de crédit auprès de clients représentant plus de 0,5 % du chiffre d'affaires (chiffre d'affaires supérieur à 7 millions d'euros) hormis les contrats avec les émetteurs de badges. Cofiroute considère que ce risque est minime. L'analyse des créances clients est présentée dans la note « Analyse des créances clients ».

**Instruments Financiers (placements et produits dérivés)**

Les instruments financiers sont mis en place avec des établissements financiers répondant aux critères de notation de crédit définis par le Groupe. Par ailleurs, celui-ci a mis en place un système de limites par établissement pour gérer son risque de contrepartie. Ce système affecte des lignes de risque maximum par contrepartie définies en fonction de leurs notations de crédit telles que publiées par Standard & Poor's et Moody's. Ces limites sont régulièrement suivies et mises à jour par la Direction Financière du Groupe lors de comités de trésorerie sur la base d'un reporting trimestriel.

En complément, la Direction Financière du Groupe diffuse des instructions fixant des limites par contrepartie autorisées et la liste des OPCVM autorisées.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par Cofiroute intègre une composante risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2017, un ajustement de 0,8 million d'euros est comptabilisé au titre du risque de contrepartie.

**Accords de compensation au titre des instruments financiers dérivés**

Au 31 décembre 2017 et conformément aux dispositions d'IAS 32, les actifs et passifs financiers de Cofiroute (y compris instruments dérivés) ne sont pas compensés au bilan.

Cofiroute bénéficie en revanche d'accords de compensation pour ses instruments dérivés. Ces accords prévoient, en cas de défaillance du Groupe ou des établissements financiers avec lesquels il contracte une compensation entre les justes valeurs actives et passives des instruments financiers dérivés présentés dans l'état de situation financière IFRS.

Le tableau ci-après présente l'exposition nette du Groupe résultant de ces accords de compensation :

(en millions d'euros)	31/12/2017			31/12/2016		
	Justes valeurs des dérivés reconnues au bilan <sup>(*)</sup>	Impacts des accords de compensation	Total	Justes valeurs des dérivés reconnues au bilan <sup>(*)</sup>	Impacts des accords de compensation	Total
Instruments dérivés actifs	102,2	(27,1)	75,1	153,5	(46,7)	106,8
Instruments dérivés passifs	(72,9)	27,1	(45,8)	(89,2)	46,7	(42,5)
<b>Instruments dérivés nets</b>	<b>29,3</b>	<b>0,0</b>	<b>29,3</b>	<b>64,3</b>	<b>0,0</b>	<b>64,3</b>

<sup>(\*)</sup> Montants bruts tels que présentés au bilan.

Les instruments financiers dérivés de Cofiroute, négociés de gré à gré, ne sont assortis d'aucun mécanisme de collatéralisation.

## 18. Valeur comptable et juste valeur par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

	31/12/2017										
	Catégories comptables							JV			
	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
<i>(en millions d'euros)</i>											
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
<b>I – Actifs financiers non courants</b>				0,0			0,0			0,0	0,0
<b>II – Instruments dérivés actifs</b>	30,3	71,8					102,2		102,2		102,2
<b>III – Créances exploitation</b>					110,2		110,2		110,2		110,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0				4,0		4,0		4,0
Équivalent de trésorerie			835,6				835,6		835,6		835,6
Disponibilités			4,9				4,9	4,9			4,9
<b>IV – Actifs financiers courants</b>			844,6				844,6	4,9	839,6	0,0	844,6
<b>Total actif</b>	30,3	71,8	844,6	0,0	110,2	0,0	1 056,9	4,9	1 052,0	0,0	1 056,9
Emprunts obligataires						(3 802,3)	(3 802,3)	(3 956,0)	(9,2)		(3 965,2)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(844,4)	(844,4)		(850,9)		(850,9)
<b>V – Dettes financières non courantes</b>						(4 646,7)	(4 646,7)	(3 956,0)	(860,1)		(4 816,2)
<b>VI – Instruments dérivés passifs</b>	(25,6)	(47,3)					(72,9)		(72,9)		(72,9)
<b>VII – Dettes fournisseurs</b>						(80,0)	(80,0)		(80,0)		(80,0)
Autres dettes financières courantes							0,0	0,0			0,0
<b>VI – Passifs financiers courants</b>							0,0	0,0			0,0
<b>Total passif</b>	(25,6)	(47,3)	0,0	0,0	0,0	(4 726,7)	(4 799,6)	(3 956,0)	(1 013,0)	0,0	(4 969,0)
<b>Valeur comptable des catégories</b>	4,7	24,6	844,6	0,0	110,2	(4 726,7)	(3 742,6)	(3 951,1)	39,0	0,0	(3 912,1)

31/12/2016											
Catégories comptables											JV
(en millions d'euros)	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables(*)	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
<b>I – Actifs financiers non courants</b>				0,0			0,0			0,0	0,0
<b>II – Instruments dérivés actifs</b>	59,6	93,8					153,5		153,5		153,5
<b>III – Créances exploitation</b>					107,5		107,5		107,5		107,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0				4,0		4,0		4,0
Équivalent de trésorerie			0,0				0,0		0,0		0,0
Disponibilités			5,6				5,6	5,6			5,6
<b>IV – Actifs financiers courants</b>			9,6				9,6	5,6	4,0	0,0	9,6
<b>Total actif</b>	59,6	93,8	9,6	0,0	107,5	0,0	270,6	5,6	265,0	0,0	270,6
Emprunts obligataires						(3 088,7)	(3 088,7)	(3 267,8)	(10,8)		(3 278,7)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(899,9)	(899,9)		(903,9)		(903,9)
<b>V – Dettes financières non courantes</b>						(3 988,6)	(3 988,6)	(3 267,8)	(914,8)		(4 182,6)
<b>VI – Instruments dérivés passifs</b>	(50,9)	(38,2)					(89,2)		(89,2)		(89,2)
<b>VII – Dettes fournisseurs</b>						(63,3)	(63,3)		(63,3)		(63,3)
Autres dettes financières courantes			(200,5)				(200,5)		(200,5)		(200,5)
<b>VI – Passifs financiers courants</b>			(200,5)				(200,5)		(200,5)		(200,5)
<b>Total passif</b>	(50,9)	(38,2)	(200,5)	0,0	0,0	(4 051,9)	(4 341,6)	(3 267,8)	(1 267,8)	0,0	(4 535,6)
<b>Valeur comptable des catégories</b>	8,7	55,6	(190,9)	0,0	107,5	(4 051,9)	(4 071,0)	(3 262,2)	(1 002,8)	0,0	(4 265,0)

En 2017, les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées.



## H. Avantages du personnel et paiements en actions

### 19. Provisions pour avantages du personnel

Au 31 décembre 2017, la part à plus d'un an des provisions pour avantages du personnel se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Provisions pour engagements de retraite	18,8	19,7
Provisions pour autres avantages au personnel	0,0	2,0
<b>Provisions pour avantages du personnel</b>	<b>18,8</b>	<b>21,7</b>

#### 19.1. Provisions pour engagements de retraite

##### Principes comptables

Les engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies sont provisionnés au bilan pour le personnel en activité. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Selon les dispositions de la norme IAS 19, pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (fonds de pension ou contrats d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) à l'actif ou au passif du bilan.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au cours de chaque période comprend le coût des services rendus ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime. L'impact de désactualisation reconnue sur la dette actuarielle et les produits d'intérêts sur actifs de régime sont comptabilisés en autres charges et produits financiers. Les produits d'intérêts des actifs de couverture sont calculés en utilisant le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Les impacts de réévaluation du passif net au titre des prestations définies (le cas échéant de l'actif) sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Ils comprennent principalement :

- les gains et pertes actuariels sur l'engagement résultant des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée) ;
- la surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en « Autres passifs courants hors exploitation ».

Au 31 décembre 2017, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 19,3 millions d'euros (dont 18,8 millions d'euros à plus d'un an) contre 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 (dont 19,7 millions d'euros à plus d'un an).

Les engagements de retraite de Cofiroute portant sur des régimes à prestations définies se décomposent en deux catégories :

- les engagements portés directement par Cofiroute, qui font l'objet de provisions inscrites au bilan IFRS. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, de régimes de retraite complémentaires à prestations définies ;
- les régimes donnant lieu à un préfinancement au travers d'un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance.

Les engagements de retraite couverts par des provisions inscrites au bilan sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

Plan	2017	2016
Taux d'actualisation	1,75 %	1,20 %
Taux d'inflation	1,60 %	1,60 %
Taux de revalorisation des salaires (hors inflation)	1,00 %	1,00 %

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations privées de première catégorie (rating AA) dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Le taux d'actualisation finalement retenu est le taux équivalent à l'application des différents taux selon les maturités.

Sur la base de ces hypothèses, les engagements de retraite, la partie provisionnée et les charges de retraites comptabilisées s'analysent de la façon suivante :

### Réconciliation des engagements et des provisions inscrites au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Dette actuarielle au titre des engagements de retraite</b>	<b>24,1</b>	<b>25,2</b>
Juste Valeur des actifs de couverture	(4,7)	(5,4)
<b>Déficit (ou surplus)</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>
<b>Provision reconnue au passif du bilan</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>

### Évolution de la dette actuarielle et des actifs de couverture sur la période

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Dette actuarielle au titre des engagements de retraite</b>		
<b>À l'ouverture de la période</b>	<b>25,2</b>	<b>23,0</b>
dont engagements couverts par des actifs de couverture	5,4	6,2
Coût des services rendus au cours de la période	1,0	0,9
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	0,3	0,5
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	0,0	0,0
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global <sup>(*)</sup>	(1,3)	1,7
dont impact des changements d'hypothèses démographiques	0,0	0,0
dont impact des changements d'hypothèses financières	(1,6)	2,0
dont gains et pertes d'expérience	0,3	(0,3)
Prestations versées aux bénéficiaires	(1,2)	(0,8)
Cessions d'entreprises et autres	0,1	(0,1)
<b>À la clôture de la période</b>	<b>24,1</b>	<b>25,2</b>
dont engagements couverts par des actifs de couverture	4,7	5,4

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Actifs de couverture</b>		
<b>À l'ouverture de la période</b>	<b>5,4</b>	<b>6,2</b>
Produits d'intérêts sur la période	0,1	0,1
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global <sup>(*)</sup>	0,1	0,1
Prestations versées aux bénéficiaires	(0,8)	(1,0)
<b>À la clôture de la période</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>

<sup>(\*)</sup> Gains et pertes d'expérience correspondant à l'écart observé entre le rendement réel des actifs et un rendement nominal calculé à partir du taux d'actualisation de la dette actuarielle.

La société estime à 0,7 million d'euros les versements prévus en 2018 pour les engagements de retraite composés uniquement de prestations versées aux salariés retraités.

### Variation de la provision pour engagements de retraite sur la période

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Provision pour engagements de retraite reconnue au passif du bilan</b>		
<b>À l'ouverture de la période</b>	<b>19,9</b>	<b>16,9</b>
Charge totale reconnue au titre des engagements de retraite	1,3	1,2
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(1,4)	1,6
Prestations versées aux bénéficiaires	(0,4)	0,2
<b>À la clôture de la période</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>

### Détail des charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)	2017	2016
Coût des services rendus au cours de la période	(1,0)	(0,9)
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	(0,3)	(0,5)
Produits d'intérêts sur la période	0,1	0,1
Impact des liquidations de régime et autres	(0,1)	0,1
<b>Total</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(1,2)</b>

La société participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'État. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies.

Le montant des cotisations de retraite prises en charges sur l'exercice au titre des régimes à cotisations définies (à l'exclusion des régimes de base) s'élève à 5 millions d'euros au 31 décembre 2017 (4,7 millions d'euros au 31 décembre 2016). Il comprend notamment les cotisations versées aux caisses de prévoyance CRICA et ANEP.

### Répartition des actifs de couverture par type de support

	31/12/2017	31/12/2016
	Zone Euro	Zone Euro
Actions	7 %	6 %
Obligations	84 %	86 %
Immobilier	9 %	8 %
Total répartition des actifs de couverture	100 %	100 %
<b>Actifs de couverture (en millions d'euros)</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>
<b>Taux de couverture de la dette actuarielle (en %)</b>	<b>20 %</b>	<b>21 %</b>

## 19.2. Autres avantages au personnel

Au cours des exercices 2017 et 2016, les provisions pour autres avantages au personnel figurant au bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
<b>01/01/2016</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>
Autres avantages du personnel	3,2		(0,3)	(0,4)		2,5
Reclassement part à moins d'un an	(0,7)				0,3	(0,4)
<b>31/12/2016</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>
Autres avantages du personnel	2,5		(0,1)	(2,0)		0,3
Reclassement part à moins d'un an	(0,4)				0,1	(0,3)
<b>31/12/2017</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>

Les provisions pour autres avantages au personnel concernent notamment les provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS), elles sont évaluées selon la valeur actualisée des prestations futures.

Au 31 décembre 2017, le montant des provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés s'élève à 0,3 million d'euros (en totalité à moins d'un an).

## 20. Paiements en actions

### Principes comptables

Les salariés de Cofiroute bénéficient de plans d'options de souscription d'actions, de plans d'actions de performance et des plans d'épargne Groupe (en France et à l'international) octroyés par la société mère VINCI.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription d'actions, des plans d'épargne groupe VINCI et des plans d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de « stock-options », d'actions de performance et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe en France et à l'international représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par le Groupe. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés par VINCI sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués.

Les avantages au titre des stock-options, des attributions d'actions de performance et du plan d'épargne Groupe sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de VINCI SA après approbation en assemblée générale et ne sont pas, en règle générale, reconduits de façon systématique. Par ailleurs, leur évaluation n'est pas directement liée à l'activité opérationnelle. En conséquence, Cofiroute a jugé opportun de ne pas inclure la charge correspondante dans le résultat opérationnel sur activité (ROPA) qui constitue l'indicateur de mesure de la performance et de le présenter sur une ligne séparée, « Paiements en actions (IFRS 2) », du résultat opérationnel courant.

### Plans d'options de souscription d'actions

Pour certains de ces plans, l'acquisition définitive des options de souscription d'actions est subordonnée à la réalisation de conditions de performance. La juste valeur des options est déterminée, à la date d'attribution, à partir du modèle d'évaluation Monte-Carlo, ce dernier intégrant, le cas échéant, l'impact de la condition de performance de marché. Le modèle « Monte-Carlo » permet la modélisation d'un nombre plus important de scénarios en intégrant notamment à la valorisation les hypothèses de comportement des bénéficiaires sur la base d'observations historiques.

Aucun nouveau plan d'options de souscription n'a été mis en place en 2017 ni en 2016.

Aucune charge relative à des options de souscription d'actions n'a été comptabilisée en 2017.

**Plans d'attribution d'actions de performance**

S'agissant de plans dont l'acquisition définitive des actions peut être subordonnée à la réalisation de critères financiers, le nombre d'actions de performance auquel la juste valeur est appliquée pour le calcul de la charge IFRS 2 est ensuite ajusté à chaque clôture de l'incidence de la variation de l'espérance de réalisation des critères financiers.

Le Conseil d'administration de VINCI du 7 février 2017 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires du plan d'incitation à long terme du 15 avril 2014 (1 661 collaborateurs dont 30 collaborateurs Cofiroute) l'intégralité des actions de performance attribuées à l'origine, soit 946 474 actions, après satisfaction des conditions de performance.

**Plan d'épargne Groupe VINCI**

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscriptions conformément aux autorisations de l'assemblée générale. En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient également d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 2 500 euros par personne et par an jusqu'au 31 décembre 2017. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le montant maximum de l'abondement dont pourront profiter les salariés en souscrivant aux plans d'épargne Groupe France est porté à 3 500 euros. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2016 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche value at risk.

La charge globale comptabilisée au 31 décembre 2017 au titre des paiements en actions s'est élevée à 2 millions d'euros dont 0,6 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe, (1,8 million d'euros en 2016, dont 0,6 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe).

# I. Autres notes

## 21. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec le groupe VINCI et autres parties liées (essentiellement des sociétés pour lesquelles le Groupe détient une participation).

### 21.1. Rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction

Les conditions de rémunération des mandataires sociaux de Cofiroute sont arrêtées par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des rémunérations.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages assimilés, en année pleine, accordés par Cofiroute aux personnes qui sont à la clôture (ou qui ont été, au cours de l'exercice), membres des organes d'administration et du Comité exécutif de Cofiroute. Les montants correspondants ont été comptabilisés en charges sur 2017 et 2016 selon le détail suivant :

(en millions d'euros)	Membres des organes d'administration et Comité exécutif	
	2017	2016
Rémunérations	1,3	1,1
Charges sociales patronales	0,6	0,5
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0	0,0
Indemnités de fin de contrat	0,0	0,0
Paiements en actions <sup>(*)</sup>	1,1	0,6
Provision pour retraites comptabilisées au bilan	0,3	0,2

<sup>(\*)</sup> Le montant figurant dans cette rubrique est déterminé conformément à la norme IFRS 2 et selon les modalités décrites en note H.20. « Paiements en actions ».

Cofiroute n'attribue pas aux membres du Comité exécutif de régime de retraite complémentaire. Ils bénéficient du régime décrit en note H.19.1. « Provisions pour engagements de retraite ».

Les mandataires sociaux bénéficient d'un régime de retraite complémentaire dont l'engagement est pris par la maison mère VINCI SA.

## 21.2. Transactions avec le groupe VINCI

Les transactions intervenues au cours des années 2017 et 2016 entre Cofiroute et le groupe VINCI s'analysent de la façon suivante :

VINCI (en millions d'euros)	2017	2016
Charges de construction	(35,9)	(29,4)
Créances clients	5,9	5,4
Distribution de dividendes	192,4	2 806,2
Fournisseurs d'exploitation	13,5	18,0
Dettes sur immobilisations du domaine concédé	6,7	0,0
Chiffre d'affaires et autres produits annexes	2,1	0,5
Charges et produits financiers	(0,5)	1,2
Autres charges externes	(26,2)	(26,8)

## 22. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant global des honoraires des commissaires aux comptes est de 176 milliers d'euros pour l'exercice 2017 (contre 215 milliers d'euros en 2016).

Il se décompose en 107 milliers d'euros pour KPMG (dont 69 milliers d'euros relatifs au commissariat aux comptes et 38 milliers d'euros correspondants à d'autres missions facturées en 2017) et 69 milliers d'euros pour Deloitte & Associés (exclusivement relatifs au commissariat aux comptes).

## J. Événements postérieurs à la clôture

### Tarifs

Les tarifs du Duplex A86 ont été augmentés au 1er janvier 2018 en application de l'arrêté interministériel du 18 décembre 2017.

Les tarifs de péage du réseau interurbain ont été augmentés au 1er février 2018 en application de l'arrêté interministériel du 29 janvier 2018. La hausse des tarifs est de + 1,33% en classe 1, 2, 4 et 5 et de + 2,46% en classe 3.

## K. Litiges

À la connaissance de la société Cofiroute, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la société.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes individuels IFRS

## Exercice clos le 31 décembre 2017

COFIROUTE  
Société anonyme  
Siège social : 12-14 rue Louis Blériot - CS30035 - 92506 Rueil Malmaison Cedex  
Capital social : € 158 282 124

À Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIROUTE et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes individuels IFRS de la société COFIROUTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes individuels IFRS ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

À notre avis, les comptes individuels IFRS présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, le patrimoine et la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 2 février 2018.

KPMG Audit  
Département de KPMG SA.  
**Xavier FOURNET**

Deloitte & Associés  
**Frédéric SOULIARD**

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : A10 secteur Orléans - Photothèque VINCI Autoroutes / Pascal le Doaré.



Siège social  
12, rue Louis Blériot  
CS 30035  
92506 Rueil-Malmaison Cedex  
Tél. : 01 55 94 70 00  
[www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)